



AGO des Amis du domaine de Marly – 09 novembre 2024

Rapport moral exercice 2023-2024

Le rapport moral que j'ai l'honneur de vous présenter porte sur les douze mois de notre exercice social qui se situe traditionnellement à cheval sur deux années civiles, commençant le 1^{er} octobre et s'achevant le 30 septembre de l'année suivante.

J'aborderai successivement :

- la gestion de l'association en 2024
- et nos dons financiers au cours de l'exercice.

Puis je mettrai à profit cet exposé pour évoquer dans une troisième partie notre ambition pour les prochaines années.

Poursuite de la politique de gestion des Amis en 2024

Au cours de l'exercice écoulé, votre conseil d'administration a poursuivi le renforcement des moyens et la modernisation des outils de l'association.

. l'effectif des adhérents d'abord

C'est vous tous, chers adhérents, qui constituez le socle, les fondations de notre association. Sans vous, rien ne peut se faire.

Grâce à vos actions de promotion auprès de vos relations, la lente décrue des adhésions stoppée en 2022, inversée en 2023 est repartie de l'avant en 2024.

Le nombre d'adhérents à jour de cotisation en fin d'exercice soit 249, dépasse désormais le niveau de 236, référence d'avant Covid.

Il en va de même pour le montant des cotisations, base financière de nos actions, dont le niveau a progressé cette année.

. les activités ensuite

Comme il est de tradition, la commission activités vous a proposé au fil de l'année, conférences, expositions et sorties.

Au nombre de 22 comme lors des deux exercices précédents, ces manifestations avec une participation moyenne toutefois légèrement inférieure, ont continué à dégager une bonne marge. Avec notre prestataire traditionnel Ailleurs Culture, le voyage en Hollande au printemps des tulipes a remporté un vif succès. Après les réflexions conduites l'an passé, d'autres voyages vous ont été proposés par France Meeting sans la contrainte du seuil minimal de 20 participants. Grâce à cette souplesse, plus de 30 d'entre vous ont pu partir au fil de l'année, notamment en Ouzbékistan, permettant à notre association de percevoir une ristourne au prorata de nos adhérents présents. Les offres 2025 de ces deux prestataires intégrant cette nouvelle souplesse vous seront rapidement communiquées.

. la revue Marly, art et patrimoine

Porte-drapeau de l'association, la revue dirigée brillamment par Bruno BENTZ archéologue, vient de publier son numéro annuel n°18 consacré à 40 ans d'archéologie au domaine de Marly.

Distribuée dans différents milieux de la recherche spécialisée, la revue contribue depuis 18 ans, par ses apports scientifiques, au rayonnement de l'image de marque de notre association.

Il nous reste cependant à trouver de nouveaux canaux de distribution pour mieux absorber les frais d'impression.

. la digitalisation des opérations de l'association

Comme vous le savez, notre site internet, modernisé et opérationnel depuis juin 2024, vous permet dorénavant de vous inscrire aux sorties et expositions qui vous sont proposées, de passer commande de la revue MAP et des autres ouvrages à votre disposition et de régler électroniquement vos achats. Comme vous le faites déjà sur les grands sites marchands habituels.

Le recours à cette possibilité, peu utilisée à sa mise en place, semble vraiment démarrer depuis la rentrée.

L'exercice 2024-2025 verra un nouvel enrichissement de notre site avec la possibilité de payer sa cotisation annuelle par internet.

Je rappelle qu'il est toujours possible de réaliser vos opérations par voie postale.

. les moyens financiers dégagés

Notre trésorier Daniel vous présentera et commentera en détail les comptes de l'exercice. Une nouvelle fois le résultat courant avant dons financiers au musée

est largement positif, soutenu par la poursuite d'une action volontariste en matière de gestion des frais de fonctionnement.

Le maintien à bon niveau de notre résultat courant permet ainsi d'autofinancer intégralement l'investissement de 12000 € engagé au titre de la digitalisation de nos activités sur les exercices 2023, 2024 et 2025.

Nos dons financiers en 2024

Cette année encore nous avons poursuivi, au-delà de notre soutien moral indéfectible, nos actions de soutien financier presque en totalité en faveur du musée.

L'exposition sur "les chevaux du roi" organisée du 7 juin au 3 novembre 2024 a bénéficié de notre aide financière à hauteur de 10000 €, aide fléchée en faveur de la venue du tableau prêté par le musée des Augustins à Toulouse. Peint par J-B Oudry ce très grand tableau représentant "Louis XV chassant le cerf" avait été commandé par le roi pour décorer l'antichambre du château de Marly. Il n'était jamais revenu à Marly depuis les ventes révolutionnaires.

Le musée a pu également se rendre acquéreur du dessin "vue de Marly" qui lui avait échappé lors d'une vente aux enchères en décembre 2021. Cet achat réalisé en quasi intégralité grâce à la générosité d'un grand mécène et collectionneur approché directement par Karen, a été complété par notre don de 1500 €.

Nous avons déposé aux archives départementales des Yvelines un fonds documentaire relatif à la Machine de Marly. Un plan figurant la 14^{ème} roue de la Machine issu de ce fonds documentaire a illustré, vous vous en rappelez, notre carte de vœux 2024.

Enfin pour le confort de ses visiteurs souffrant d'un handicap, nous avons offert un fauteuil roulant au musée.

Au total, nos soutiens financiers représentent près de 12000 € sur l'exercice achevé.

En longue période, si nos apports financiers en faveur du musée peuvent paraître modestes en comparaison des sommes réunies par de très grandes associations, ils n'en sont pas moins, à notre échelle, significatifs.

Ainsi, sur les dix dernières années, c'est une aide globale de l'ordre de 150 000 € que les Amis auront apportée au musée pour l'aider à enrichir ses collections et favoriser son rayonnement au travers de ses expositions.

Notre ambition pour 2025-2026

La mission de notre association, répétons-le, est de concourir le plus efficacement possible au rayonnement matériel et intellectuel du musée du Domaine royal de Marly, du Parc et du site de la Machine.

Cette volonté passe aujourd'hui, de façon incontournable, par **le recours au mécénat**. Il suffit, si nous n'en étions pas convaincus, de mettre en rapport les besoins des musées et les moyens dont ils disposent. Posez la question aux dirigeants des musées et vous obtiendrez la même réponse. Ce constat, ce postulat même, s'applique bien entendu au musée intercommunal de Marly-Louveciennes ; les maires ici présents vous le confirmeront.

Face à cette situation qu'avons-nous fait et qu'allons-nous faire ?

Grâce à Karen CHASTAGNOL la nouvelle Directrice du musée, une formation sur le mécénat a réuni la Direction du Syndicat Intercommunal, le musée et les Amis. Elle a permis de partager les mêmes constats et de fédérer une véritable équipe autour de la nécessité de construire un outil de mécénat.

Très rapidement des premières et significatives opérations de mécénat ont été conclues par Karen avec notamment le Crédit Agricole et Hermès.

Puis en 2024, à la faveur de l'achat du dessin "vue de Marly", Karen a su convaincre un grand mécène particulier, je l'ai dit tout à l'heure, de couvrir en très large partie le prix d'acquisition, bouclant ainsi une nouvelle et importante opération de mécénat.

De leur côté les Amis ont favorisé les échanges entre le musée et l'un de nos adhérents propriétaire d'un fonds de gravures qui souhaite faire don de sa collection.

Mais il faut maintenant, au-delà de ces exemples ponctuels aussi réussis soient-ils, passer concrètement à la vitesse supérieure et mettre en place, chez les Amis, une structure permanente de mécénat.

Avec Patrick MORANCY, notre administrateur en charge du mécénat, nous venons d'engager, en liaison avec la FFSAM, des associations d'Amis expérimentées et le Ministère de la Culture, les premières discussions sur les outils disponibles adaptés à notre cas.

Ce chantier prendra du temps, nécessitera de la précision et de la sûreté aux plans juridique et fiscal, mais il aboutira à des préconisations concrètes que nous viendrons, le moment venu, vous présenter et soumettre à votre décision.

Ce travail va se faire, c'est une chance, dans un climat institutionnel favorable. La politique d'ouverture et de soutien des pouvoirs publics aux associations d'Amis de musée en faveur de l'Art et de la Culture, engagée l'an passé par Mme Rima Abdul MALAK alors Ministre de la Culture, est désormais poursuivie par son successeur Madame Rachida DATI. Nouvelle illustration plus récente du soutien de l'Etat : le président de la république a accepté cette année, pour la première fois, de placer sous son haut patronage la 2^{ème} Journée Européenne des Amis de Musées que nous venons de célébrer ce 13 octobre au pavillon présidentiel du parc. La conférence donnée à cette occasion par Bruno BENTZ sur 40 ans d'archéologie au domaine de Marly y a connu un franc succès, réunissant 75 personnes.

Il va aussi se faire dans un climat régional et local propice. Le président du Département Pierre BEDIER a personnellement répondu positivement à notre suggestion pour qu'une signalétique plus efficace soit mise en place au niveau du rond-point de la Grille royale du musée, afin de mieux orienter les publics vers le musée et son parc. La récente réunion tenue sur place ce 5 novembre avec la voirie interdépartementale Hauts-de-Seine/Yvelines, en présence du musée et de l'Etablissement Public de Versailles, devrait rapidement se concrétiser par des améliorations sur le terrain.

Nous l'en remercions.

Nos échanges avec la direction générale de l'Etablissement Public de Versailles, qui rappelons-le gère depuis 2009 le parc de Marly et dorénavant le pavillon présidentiel, se développent dans un climat mutuel de grande confiance, facilités qu'ils sont par les relations professionnelles solides tissées avec Versailles par la Directrice du musée. Nous les en remercions.

Enfin au plan local, nos échanges réguliers avec les maires de Marly-le-Roi, de Louveciennes et leurs représentants au Syndicat Intercommunal, leur présence à nos manifestations, leur attention à nos propos, sont un appui précieux et indispensable à notre action. Nous les en remercions.

Chers amis,

Après le travail de mutation engagé depuis 3 ans et qui touche maintenant à sa fin, une nouvelle étape non moins importante attend votre association : la mise en place de l'outil juridique et fiscal du mécénat pour pouvoir poursuivre dans le futur sa mission d'accompagnement et de soutien du musée, du parc et de la Machine.

Comme toujours, rien ne se fera sans votre soutien et votre volonté à tous : nous avons besoin de vous, aidez-nous, cotisez, participez aux sorties, parlez autour de vous, attirez vos amis et vos proches !

Nos succès futurs sont entre vos mains !